

Solidarité Olympique

Bilan 1999 de la Solidarité Olympique



La commission pour la Solidarité Olympique.

Lors de la dernière réunion de la commission dirigée par le Président du CIO, le directeur de la Solidarité Olympique, Pere Miro, a présenté son rapport d'activités pour l'année 1999. La tendance positive déjà annoncée en 1998 s'est précisée au cours de cette troisième année du plan quadriennal actuel. Le renouvellement des programmes et des procédures établis a été manifestement très bénéfique aux CNO. D'autres facteurs ont sans aucun doute contribué aux progrès réalisés en 1999: l'amélioration constante de la communication avec les CNO; une meilleure coordination avec les associations continentales visant à renforcer la politique commune et accroître leur rôle en tant que principaux collaborateurs de la Solidarité Olympique en matière de contrôle et d'évaluation des programmes sur leurs continents respectifs. Le rapport souligne également l'efficacité de coopération avec d'autres

partenaires importants de la Solidarité Olympique et, notamment, l'ACNO, les Fédérations Internationales, les centres d'entraînement et les universités de haut niveau à travers le monde ainsi qu'avec les experts externes. Ce résultat positif reflète la consolidation et le renforcement de la structure interne selon des modifications opérationnelles approuvées par la commission fin 1998. Les activités complètes de l'année figureront dans le rapport annuel de la Solidarité Olympique, qui sera disponible en avril 2000.

Le programme de bourses olympiques pour athlètes Sydney 2000», dont est en charge Pamela Vipond, directeur adjoint de la Solidarité Olympique, concerne 478 athlètes parmi lesquels 127 sont déjà qualifiés pour les Jeux. Les objectifs et les programmes de l'année en cours, dernière année du plan quadriennal, comprennent l'achèvement des programmes établis pour

la période 1997-2000, une évaluation des projets réalisés et la préparation des objectifs, des programmes et du budget pour 2001-2004.

La commission a approuvé le budget 2000 pour un montant total de 31 millions de dollars américains. En outre, un budget spécial de 21,3 millions de dollars américains a été approuvé pour favoriser la participation des CNO aux Jeux de la XXVIIe Olympiade à Sydney et d'en assurer leur succès. Ces fonds visent essentiellement à aider un nombre déterminé d'athlètes et d'officiels et à la réalisation de programmes de développement par les CNO.

La commission pour la Solidarité Olympique se réunira en mai prochain à Rio de Janeiro, en marge de l'assemblée générale de l'ACNO, et ensuite à Sydney afin d'examiner les objectifs, les programmes et le budget pour la période 2001-2004.